



Coup de pouce **DIGITAL**

VOUS ÊTES...

une **PME** du secteur commercial, artisanal, agricole, industriel ou de services, implantées sur le territoire de **Limoges Métropole***, et comptant au moins **un salarié**



CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Justifier de la plus-value apportée par les investissements matériels, prestations intellectuelles et logiciels de la démarche de transformation numérique ;

- Présenter un projet dont l'assiette des dépenses éligibles est **≤ 10 000 € HT ;**

- Être en situation économique et financière saine, dotée de capitaux propres positifs ;

- Être immatriculée au registre du commerce et des sociétés et/ou au répertoire des métiers et/ou à la MSA ;
- Ne pas être en difficulté, au sens de la réglementation européenne en date du 31 décembre 2019 et être en situation régulière vis-à-vis des obligations sociales et fiscales.



* Dans l'une des villes de la communauté urbaine

Dossier disponible sur :

limoges-metropole.fr

**LIMOGES MÉTROPOLE
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**



Coup de pouce DIGITAL

Aide à la
TRANSFORMATION
NUMÉRIQUE



DÉPENSES ÉLIGIBLES

- Investissements matériels
- Prestations intellectuelles
- Logiciels



SONT NOTAMMENT EXCLUS

Investissements de renouvellement à l'identique

Investissements informatiques liés à la gestion courante de l'entreprise (ordinateur et/ou terminal de paiement)

Prestations de maintenance et de fonctionnement



ACCOMPAGNEMENT

- Réalisation gratuite d'une étude d'opportunité par l'association ALIPTIC, le prestataire désigné par Limoges Métropole
- Montant maximum de l'aide : **5000 € HT ;**
- Paiement effectué par versement unique.

INFORMATIONS UTILES

☎ 06 11 25 64 11

✉ pde@limoges-metropole.fr

Dossier disponible sur :

limoges-metropole.fr

LIMOGES MÉTROPOLE
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

